

(Mai 1823.)

JOURNAL ASIATIQUE.

DES MONNAIES DES KHALIFES,

Avant l'an 75 de l'Hégire.

PARMI les ouvrages de M. Fræhn que ce savant a adressés à la Société Asiatique, et qui ont été offerts en son nom à la séance du conseil du 7 avril, il s'en est trouvé un que je ne connaissais que de nom, et dont je désirais vivement de pouvoir prendre lecture. C'est une dissertation qui a été insérée dans le second volume des Mémoires annuels de la Société de Courlande, pour la littérature et les arts, et qui a pour objet les monnaies des premiers khalifes arabes, portant des types pareils à ceux des monnaies sassanides. Le titre allemand de cette dissertation, qui n'a pas plus de seize pages in-4°, est : *Die Chosroën-Münzen der frühern Arabischen Khalifen : eine Ehrenrettung des Arabers Makrisy, vom Akademiker Dr. Frœhn zu St.-Petersburg*. Je me suis empressé de la lire, et je crois devoir en faire connaître le contenu aux lecteurs du Journal Asiatique.

Makrizi, dans son Traité des Monnaies musulmanes, avait dit que, dès l'an 18 de l'hégire, le khalife Omar avait fait frapper des dirhems, ou pièces d'ai-

gent au même type et de la même forme que celles des Chosroës , et que sur quelques-unes de ces monnaies il avait ajouté son nom *Omar* , et sur d'autres l'une de ces formules : *Louanges à Dieu ; Mahomet est l'envoyé de Dieu ; Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu seul*. Il avait ajouté qu'Omar fut imité en cela par son successeur Othman , qui mit sur ses dirhems la légende : *Dieu est très-grand*. Moavia , suivant le même écrivain , outre des pièces d'argent analogues à celles d'Omar , fit aussi frapper des dinars , ou pièces d'or , sur lesquels il était représenté ceint d'une épée. Enfin , le khalife Abd-almélic , auquel on attribue d'ordinaire les premières monnaies musulmanes qui remontent à l'an 76 de l'hégire , avait , toujours selon le récit de Makrizi , fait frapper précédemment des monnaies d'or et d'argent , avec une figure , ce qui avait été désapprouvé par des hommes dont l'opinion était d'un grand poids.

Ces faits rapportés par Makrizi , et quelques autres que j'ai omis pour être plus court , ont été rejetés par presque tous ceux qui ont écrit sur les monnaies musulmanes , parce qu'on a cru que son récit était en contradiction manifeste avec les témoignages de plusieurs autres écrivains arabes , qui attestent que ce ne fut qu'en l'an 76 qu'on commença à frapper des monnaies d'or et d'argent avec des légendes arabes , et qu'avant cette année les monnaies d'or portaient des légendes grecques , et les monnaies d'argent des légendes persanes.

M. Fræhn fait fort bien voir qu'il y avait une sorte

de témérité à nier des faits rapportés d'une manière également précise et circonstanciée, par un écrivain digne d'ailleurs de confiance, et que la contradiction qu'on avait cru remarquer entre son récit et les témoignages de plusieurs autres historiens, n'existe réellement pas, quand on pèse avec soin les expressions de ces derniers. Ceux-ci n'ont voulu parler que des monnaies vraiment musulmanes, et dont le type n'avait rien de commun avec celles des infidèles; et c'est pour cela qu'ils en ont fixé l'origine à l'an 76 de l'hégire. Ils n'ont rien dit, il est vrai, des monnaies d'or et d'argent frappées antérieurement à cette époque par les khalifes, et dont les types étaient presque entièrement empruntés des monnaies grecques et persannes; mais ils n'en ont pas nié pour cela l'existence, et leur silence ne doit pas être interprété comme un témoignage opposé à celui de Makrizi.

Mais une réponse bien plus forte que ce raisonnement, et que M. Fræhn oppose aux détracteurs de Makrizi, c'est que nous possédons effectivement en Europe un assez grand nombre de ces monnaies frappées par les khalifes antérieurement à l'an 76 de l'hégire, et avant l'institution de la monnaie proprement appelée musulmane. Et si l'on s'est refusé à admettre les faits rapportés par Makrizi, c'est qu'on a méconnu la nature de ces monnaies et l'époque de leur fabrication.

Et d'abord, dit M. Fræhn, il est certain qu'il existe des monnaies du khalife Abd-almélic, sur lesquelles on voit la figure de ce prince, ceinte d'une

épée ; et puisque ce fait avancé par Makrizi, et qu'on avait regardé comme faux et même comme inconciliable avec la doctrine de l'islamisme, est aujourd'hui démontré et mis hors de toute atteinte, les autres faits rapportés par le même écrivain ne doivent plus être révoqués en doute. En outre, M. Fræhn paraît très-porté à croire que ces monnaies, moitié grecques, moitié arabes, qui portent dans leur type une figure humaine, et que plusieurs antiquaires ont attribuées à Léon Chazare, ou à quelque autre empereur de Constantinople, pourraient bien être du nombre de celles dont parle Makrizi et qu'il attribue à Moavia. Toutefois, je dois faire observer que M. Fræhn n'affirme rien à cet égard.

Mais quelles sont donc ces monnaies sur lesquelles notre savant auteur croit avoir trouvé la tête d'Abd-almélic avec des légendes arabes ? Ce sont celles que M. le comte Castiglioni a publiées dans le catalogue des monnaies cufiques du cabinet impérial et royal de Milan, sous les n^{os}. 58 et suivans. On ne saurait disconvenir que parmi ces monnaies il y en a trois sur lesquelles on lit plus ou moins distinctement عبد الله *Abd-allah* (ou le serviteur de Dieu), *Abd-almélic, émir des croyans*. Néanmoins M. William Marsden, dans la première partie qui vient de paraître de la description de son cabinet, sous le titre de *Numismata orientalia illustrata*, a élevé des doutes sur l'attribution faite par M. Castiglioni, de ces monnaies au khalife Abd-almélic, et il a exposé (p. 293)

plusieurs des motifs qui lui paraissent pouvoir justifier ses doutes. J'ajouterai deux motifs à ceux que M. Marsden a fait valoir : le premier, c'est que toutes les monnaies connues de ce genre sont en cuivre , et que Makrizi ne fait mention que de monnaies d'or ou d'argent, avec une effigie, frappées sous le règne d'Abd-almélic, avant l'an 76. Le second , c'est que ces monnaies, qui sembleraient devoir être très-rares, si elles étaient d'une aussi haute antiquité , le sont beaucoup moins que les premières monnaies d'argent frappées depuis l'an 76 jusqu'à la fin du premier siècle de l'hégire, et que jusqu'ici on n'en connaît aucune en or ou en argent qui réponde à la description de Makrizi. Il me semble aussi, quoique je n'ose pas précisément l'affirmer, que le caractère dans lequel sont gravées les légendes de ces monnaies de cuivre, s'éloigne un peu des formes de l'ancien caractère cufique. Malgré tout cela, après avoir mûrement pesé les objections qu'on peut faire contre l'opinion de M. Castiglioni, les deux médailles qu'il a fait graver sous les n^{os}. 8 et 10 (pl. I^{re}. de sa Description du Musée de Milan), portent si évidemment le nom d'*Abd-almélic*, et le titre d'*émir des croyans*, qu'il me paraît impossible de ne pas se rendre à cette évidence, jusqu'à ce qu'on nous fasse connaître à une autre époque un prince du même nom, qui, régna en Syrie, ait porté le titre donné ici à Abd-almélic. Ainsi, tout ce qu'on pourrait opposer ici à M. Fræhn, c'est que ces monnaies prouvent directement peu de chose en faveur de Makrizi, puisque toutes celles qu'on

connait sont de cuivre, et que cet écrivain parle exclusivement de monnaies d'or ou d'argent.

Le second fait dont se sert M. Fræhn pour justifier le récit de Makrizi, c'est l'existence de monnaies d'argent qui offrent des types analogues à ceux des monnaies sassanides, joints à des légendes arabes.

Ces monnaies avaient fixé, il y a long-tems, l'attention des savans, et on avait reconnu sur quelques-unes d'entre elles des noms propres arabes; mais on avait cru résoudre le problème historique qu'elles présentent, en supposant qu'elles avaient été frappées postérieurement à la conquête de la Perse par les Arabes, et à la destruction de l'empire des Chosroës, par des descendans des Sassanides, qui avaient maintenu leur indépendance et conservé leur religion dans quelques provinces de difficile accès; ou, qui en reconnaissant la suzeraineté des khalifes, avaient obtenu à ce prix une sorte d'autonomie.

M. le comte Castiglioni a le premier reconnu que ces monnaies appartenaient aux khalifes, et que c'était d'elles que Makrizi avait parlé dans le passage dont nous avons donné la substance; et l'on peut s'étonner qu'il n'ait pas insisté davantage sur cette découverte, et qu'il n'ait pas fait graver les médailles de ce genre que possède le cabinet de Milan. Vers le même tems, et sans avoir aucune connaissance de l'ouvrage de M. Castiglioni, M. l'abbé Reinaud, dans sa lettre sur la collection des Monumens orientaux de M. le comte de Blacas, imprimée en 1820, s'exprimait ainsi : « Cette collection, enrichie de nouvelles

» acquisitions faites en différentes villes de France et
 » d'Italie, n'est pas seulement remarquable par le
 » nombre. *Plusieurs des médailles sassanides*, parmi
 » lesquelles il y en a une d'or, *portent toutes les carac-*
 » *tères assignés par Makrizi* et d'autres écrivains
 » arabes, *aux monnaies frappées sous les premiers*
 » *khalifes*, monnaies dont on a long-tems révoqué en
 » doute l'existence. » C'est cette vérité que M. Fræhn
 met aujourd'hui dans tout son jour, en réunissant
 dans la dissertation dont je donne l'analyse, neuf
 monnaies dont les types sont sassanides, mais qui
 portent ou un nom propre arabe comme *Omar, Saïd*,
 ou une courte formule arabe comme *Au nom de Dieu*,
Louange à Dieu. Quelques-unes étaient déjà connues;
 mais la plus remarquable de toutes, et la seule que
 M. Fræhn ait fait graver, ne l'était point encore. Elle
 porte du côté de la tête, en dehors du dernier cercle
 qui entoure le type, une légende arabe qui occupe
 environ les deux tiers de la circonférence; elle est
 conçue en ces termes : *Au nom de Dieu. Il n'y a*
point de Dieu, si ce n'est Dieu seul. Mahomet est
l'envoyé de Dieu. En dedans du cercle, et du même
 côté, M. Fræhn lit ces mots : *العجاج بن يوسف* *Al-*
hadjadj, fils de Yousouf. Makrizi nous apprend en
 effet que Hadjadj étant gouverneur de l'Irak, fit frap-
 per des monnaies qui portaient la formule : *Au nom*
de Dieu, et son nom *العجاج* *Al-hadjadj*. M. Fræhn
 pense que la pièce qu'il nous fait connaître est préci-
 sément une de ces monnaies dont Makrizi a parlé, et

que si les légendes semblent différer de celles que Makrizi a indiquées, c'est que cet écrivain ne les a pas transcrites en entier, et s'est contenté d'en rapporter les premiers mots. Il pense aussi que le même écrivain s'est trompé en assignant à l'année 71 de l'hégire la fabrication de ces monnaies, et il croit qu'elles ne peuvent avoir été fabriquées qu'en l'année 75, année où Hadjadj devint gouverneur de l'Irak. Je dois avouer qu'il me reste beaucoup de doutes sur les mots *الحجاج بن يوسف* *Al-hadjadj, fils de Yousof*, que M. Fræhn lit sur cette médaille. Je n'y vois aucune trace de l'article *ال* *Al* dans le nom de *Hadjadj*, ni du mot *بن* *fils*. Ce que M. Fræhn prend pour les deux premières lettres *يو* du nom *Yousof*, pourrait bien n'être que des lettres sassanides, et ce qu'il lit *حجاج* *Hadjadj* me semble difficilement pouvoir être lu ainsi. J'ai d'autant plus de peine à croire que ce soient là des lettres arabes, que j'ai observé ce même caractère, formé peut-être de plusieurs lettres sassanides liées ensemble, sur une pièce semblable du cabinet de Vienne, où il n'y a point d'ailleurs de légende arabe.

Malgré ces doutes, que je soumets volontiers au jugement de M. Fræhn, on doit lui savoir beaucoup de gré de nous avoir fait connaître cette médaille curieuse, et toute sa dissertation ne peut manquer d'intéresser vivement les amateurs de la numismatique arabe.